

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA C. E. I.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

I. E. C. RECOMMENDATION

Publication 131-2

Première édition — First edition

1963

Interrupteurs à bascule

Deuxième partie: Prescriptions pour les interrupteurs du type I

Toggle switches

Part 2: Requirements for toggle switches Type I



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1, rue de Varembé
Genève, Suisse

Withdrawn

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA C. E. I.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

I. E. C. RECOMMENDATION

Publication 131-2

Première édition — First edition

1963

Interrupteurs à bascule

Deuxième partie: Prescriptions pour les interrupteurs du type I

Toggle switches

Part 2: Requirements for toggle switches Type I



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1, rue de Varembe
Genève, Suisse

SOMMAIRE

	Pages
PRÉAMBULE	4
PRÉFACE	4
Articles	
1. Domaine d'application	6
2. Valeurs nominales	6
3. Catégorie climatique	6
4. Marquage	6
5. Dimensions	6
5.1 Dimensions d'encombrement des interrupteurs à bascule unipolaires	6
5.2 Dimensions d'encombrement des interrupteurs à bascule bipolaires	8
5.3 Emplacement des sorties	8
5.4 Dimensions relatives au montage	8
6. Caractéristiques de fonctionnement électrique	10
7. Programme des essais de type	12
ANNEXE A. Renseignements techniques	18

CONTENTS

	Page
FOREWORD	5
PREFACE	5
Clause	
1. Scope	7
2. Ratings	7
3. Climatic group	7
4. Marking	7
5. Dimensions	7
5.1 Overall dimensions of single-pole toggle switches	7
5.2 Overall dimensions of double-pole toggle switches	9
5.3 Place of terminations	9
5.4 Dimensions for mounting purposes	9
6. Electrical ratings	11
7. Schedule for type tests	13
APPENDIX A. Service engineering data	19

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

INTERRUPTEURS A BASCULE

Deuxième partie: Prescriptions pour les interrupteurs du type I

PRÉAMBULE

- 1) Les décisions ou accords officiels de la C.E.I. en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Etudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager cette unification internationale, la C.E.I. exprime le vœu que tous les Comités nationaux ne possédant pas encore de règles nationales, lorsqu'ils préparent ces règles, prennent comme base fondamentale de ces règles les recommandations de la C.E.I. dans la mesure où les conditions nationales le permettent.
- 4) On reconnaît qu'il est désirable que l'accord international sur ces questions soit suivi d'un effort pour harmoniser les règles nationales de normalisation avec ces recommandations dans la mesure où des conditions nationales le permettent. Les Comités nationaux s'engagent à user de leur influence dans ce but.
- 5) La C.E.I. n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand il est déclaré qu'un matériel est conforme à l'une de ses recommandations.

PRÉFACE

La présente recommandation a été établie par le Sous-Comité 40-4, Connecteurs et interrupteurs (actuellement Comité d'Etudes N° 48, Composants électromécaniques pour équipements électroniques).

La présente publication constitue la deuxième partie de la recommandation complète de la C.E.I. pour les interrupteurs à bascule. La première partie, Prescriptions générales et méthodes de mesure, conjointement avec laquelle la deuxième partie doit être utilisée, est éditée comme Publication 131-1 de la C.E.I.

Des projets pour cette deuxième partie furent discutés lors de réunions tenues à Zurich en 1957 et à Stockholm en 1958. A la suite de cette dernière réunion, un projet fut soumis à l'approbation des Comités nationaux suivant la Règle des Six Mois en mars 1959. Bien qu'aucun vote défavorable n'eût été enregistré, il fut jugé préférable de diffuser des modifications pour approbation suivant la Procédure des Deux Mois, afin de tenir compte de certaines observations soumises par les Comités nationaux. Ces modifications furent diffusées aux Comités nationaux en mai 1960. Des modifications complémentaires furent soumises à l'approbation des Comités nationaux suivant la Procédure des Deux Mois en mars 1963.

Les pays suivants se sont prononcés explicitement en faveur de la publication de la deuxième partie:

Allemagne
Autriche
Danemark
Etats-Unis d'Amérique
France
Hongrie
Japon
Norvège

Pays-Bas
Roumanie
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Tchécoslovaquie
Union des Républiques Socialistes Soviétiques

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

TOGGLE SWITCHES

Part 2: Requirements for toggle switches Type I

FOREWORD

- 1) The formal decisions or agreements of the I.E.C. on technical matters, prepared by Technical Committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- 2) They have the form of recommendations for international use and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 3) In order to promote this international unification, the I.E.C. expresses the wish that all National Committees having as yet no national rules, when preparing such rules, should use the I.E.C. recommendations as the fundamental basis for these rules in so far as national conditions will permit.
- 4) The desirability is recognised of extending international agreement on these matters through an endeavour to harmonize national standardization rules with these recommendations in so far as national conditions will permit. The National Committees pledge their influence towards that end.
- 5) The I.E.C. has not laid down any procedure concerning marking as an indication of approval and has no responsibility when an item of equipment is declared to comply with one of its recommendations.

PREFACE

This recommendation was prepared by Sub-Committee 40-4, Connectors and Switches (now Technical Committee No. 48, Electromechanical Components for Electronic Equipment).

The present publication forms Part 2 of the complete I.E.C. recommendation for toggle switches. Part 1, General Requirements and Measuring Methods, in conjunction with which Part 2 must be used, is issued as I.E.C. Publication 131-1.

Drafts of Part 2 were discussed at meetings held at Zurich in 1957 and at Stockholm in 1958. As a result of the latter meeting, a draft was submitted to the National Committees for approval under the Six Months' Rule in March 1959. Although no negative votes were cast on this occasion, it was deemed advisable to submit amendments for approval under the Two Months' Procedure, in order to take into account certain comments that had been received. These amendments were submitted to the National Committees in May 1960. Additional amendments were submitted to the National Committees for approval under the Two Months' Procedure in March 1963.

The following countries voted explicitly in favour of publication of Part 2:

Austria	Norway
Czechoslovakia	Romania
Denmark	Sweden
France	Switzerland
Germany	Union of Soviet Socialist Republics
Hungary	United Kingdom
Japan	United States of America
Netherlands	

INTERRUPTEURS A BASCULE

Deuxième partie: Prescriptions pour les interrupteurs du type I

1. Domaine d'application

Les interrupteurs décrits dans cette recommandation ne sont pas conçus pour être utilisés principalement dans des circuits reliés au réseau de distribution d'énergie d'appareils pour lesquels les règles de sécurité de la Publication 65 de la C.E.I. sont applicables. Les prescriptions sont basées sur un mouvement des contacts correspondant à une fermeture ou à une rupture non brusque du circuit.

2. Valeurs nominales

Tension nominale: 250 V (courant alternatif, valeur efficace).

Courant nominal: 5 A (courant alternatif, valeur efficace) pour les types 131-2 IEC-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 24, 25, 26, 27 et 28 ;

8 A (courant alternatif, valeur efficace) pour les types 131-2 IEC-21, 22 et 23.

3. Catégorie climatique

Catégorie	Lettre de désignation	Gamme de température	Chaleur humide, longue durée
766	A	-10°C à 70°C	4 jours

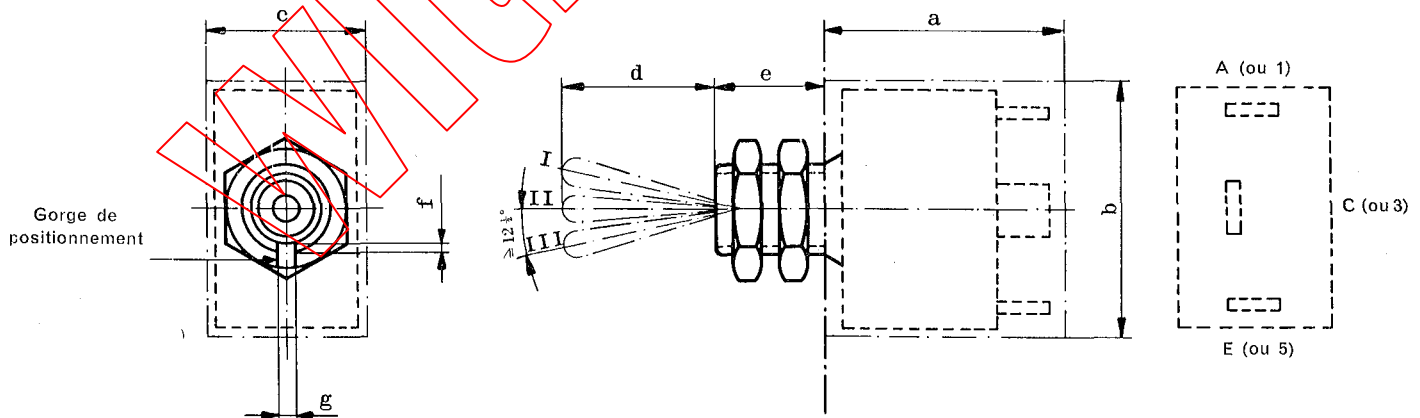
4. Marquage

Les indications suivantes doivent être marquées sur l'interrupteur:

- 131-2 IEC-xA, x étant le numéro de désignation de l'interrupteur, indiqué dans la première colonne du tableau I, et A donnant la catégorie climatique telle qu'elle est indiquée à l'article 3;
- marque d'origine;
- 250 V ~ 5A pour les types ayant un courant nominal de 5 A (voir article 2);
250 V ~ 8A pour les types ayant un courant nominal de 8 A (voir article 2);
- marquage des sorties conformément à la figure 1 ou 2.

5. Dimensions

5.1 Dimensions d'encombrement des interrupteurs à bascule unipolaires



	a	b	c	d	e	f	g
mm	28 max.	30 max.	18 max.	18 max.	12 ± 1	1 ± 0,2	1,9 ± 0,2
in	1 7/64 max.	1 3/16 max.	45/64 max.	45/64 max.	0,47 ± 0,04	0,04 ± 0,008	0,076 ± 0,008

FIG. 1.